

## COMPARATIF ECOLABEL EUROPEEN / CAHIER DES CHARGES ECOCERT POUR LES DETERGENTS

Critère Cahier des charges des produits nettoyants	REFERENTIEL ECOLABEL EUROPEEN DES DETERGENTS Textile - Vaisselle - Nettoyants universels et sanitaires	CAHIER DES CHARGES ECOCERT POUR LES DETERGENTS Tous types de produits détergents
<b>LOGO</b>		
<b>Organisme Responsable</b>	Union Européenne Gestion et contrôle par l'AFNOR	ECOCERT : organisme privé, agréé pour la certification agriculture BIO Développe des cahiers des charges en cosmétique et détergence.
<b>Appellation des Produits Certifiés</b>	"ECO LABEL EUROPEEN"	"DETERGENTS ECOLOGIQUES"
<b>Dérivés pétrochimiques</b>	Dérivés et produits pétrochimiques autorisés.	Les ingrédients issus de la pétrochimie ne sont pas autorisés, à l'exception de ceux figurant à l'annexe I du référentiel, au nombre de 40.
<b>Produits de Synthèse</b>	Tous les produits de synthèse sont autorisés. (pas d'exigence sur le type de chimie utilisée)	Seuls certains produits de synthèse sont acceptés (issus de la chimie de base, et réputés difficilement substituables).
<b>Critères réglementaires</b>	Conforme à la réglementation détergence.	Conforme à la réglementation détergence.
<b>Matières premières d'Origine Végétale</b>	Pas d'exigence particulière	Seules les matières premières végétales non issues d'OGM ou d'espèces menacées sont autorisées.
<b>Matières premières d'Origine Marine</b>	Pas d'exigence particulière	Seules les matières premières d'origine Marine qui ne mettent pas l'eco-système en danger sont autorisées.
<b>Matières premières issues de l'Agriculture</b>	Pas d'exigence particulière	Plantes non OGM, incitation à l'utilisation d'ingrédients BIO
<b>Tensio-actifs</b>	Tous les tensio-actifs sont autorisés (ceux conformes à la législation détergence).	Ne sont autorisés que des tensio-actifs d'origine végétale Les dérivés de pin sont interdits pour leur toxicité aquatique.
<b>Séquestrants</b>	Autorisés à partir du moment où ils sont non CMR et non dangereux pour l'environnement.	Doivent en plus, répondre à des normes en biodégradabilité et écotoxicité
<b>Phosphates</b>	Interdits dans les lessives textiles depuis 2007 pour les autres applications.	Interdits dans tous les produits.
<b>Chlore</b>	Autorisé	Interdit
<b>Azurants optiques</b>	Autorisés	Interdits
<b>Colorants</b>	Autorisés	Seuls les colorants d'origine naturelle sont autorisés.
<b>Enzymes</b>	Pas d'exigence particulière.	Enzymes issues d'organismes non génétiquement modifiés.
<b>Parfums</b>	Parfums naturels et parfums de synthèse autorisés.	Seuls les parfums d'origine naturelle sont autorisés.
<b>Conservateurs</b>	Pas d'exigence particulière	Certains produits de synthèse sont acceptés.
<b>Procédés de Fabrication</b>	Pas de limite d'ethoxylation pour les tensio-actifs. Pas de restriction.	Certains procédés de fabrication sont interdits : irradiation, OGM... Certains sont limités : éthylation, exigence d'utiliser des solvants naturels pour l'extraction des ingrédients à partir de végétaux.
<b>Biodégradabilité</b>	Seule la biodégradabilité ultime des tensioactifs est prise en compte, et doit être >60% en 28 jours.	La biodégradabilité ultime de l'ensemble des composants doit être > 60% en 28 jours.
<b>Toxicité aquatique</b>	Incidence réduite	Impact minimum
<b>Emballages</b>	Aucun matériau n'est interdit Rapport poids/emballage à ne pas dépasser.	Sont interdits : Multicouches, PVC et Polystyrène. Limitation du suremballage.
<b>Gestions des déchets et Conditionnement</b>	Exigence sur le fait de ne pas gaspiller le produit et sur la gestion des emballages.	Certaines présentations sont interdites : lingettes, unidoses pour certains produits (autorisées pour textile et lave vaisselle, car très hygroscopiques).
<b>Nettoyage des installations de production</b>	Pas d'exigence	Certains produits sont interdits (persistants ou difficilement biodégradables : produits chlorés, halogénés, à base de formol, ...)
<b>Gestion de l'Energie</b>	Pas d'exigence	Toute entreprise doit élaborer un plan d'amélioration de l'énergie, et si possible favoriser les énergies renouvelables.
<b>CONCLUSION</b>	Un référentiel centré sur l'impact environnemental du produit.	Un cahier des charges plus large qui prend en compte, les procédés de fabrication des composants et des produits finis, leur impact sur l'environnement, et leur intégration dans un contexte de Développement Durable.